

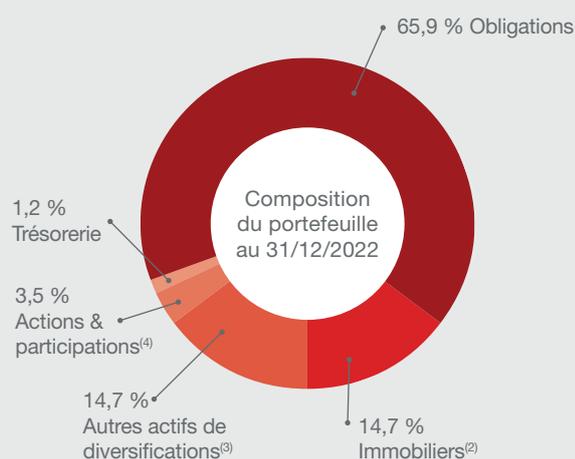
Créé en 2007, le fonds en euros Actif Général de Generali Vie a été bâti pour absorber les variations du marché grâce aux effets combinés de sa composition et la taille de ses actifs. S'appuyant principalement sur une gestion obligataire prudente, ce fonds en euros assure la sécurité de votre épargne<sup>(1)</sup>.

### Composition du fonds Actif Général de Generali Vie au 31 décembre 2022

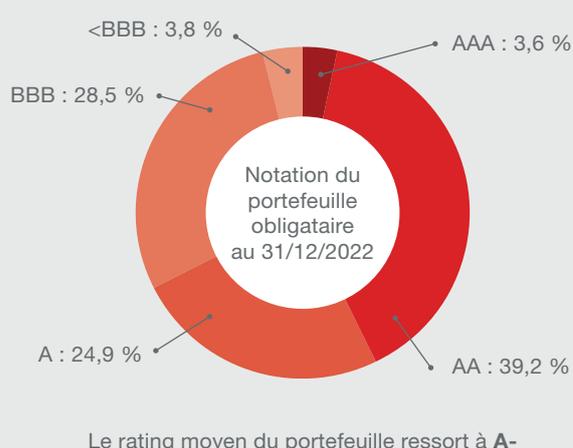
L'Actif Général de Generali Vie est un fonds en euros composé pour une part importante d'obligations répartie entre emprunts d'États (57,4 %) et obligations du secteur privée (42,6 %). Ce fonds bénéficie d'une gestion dynamique et d'une sélection rigoureuse des titres en portefeuille permettant de soutenir le rendement courant et de préserver une bonne qualité de crédit du portefeuille.

La poche obligataire bénéficie également d'une politique de diversification visant notamment des zones géographiques prometteuses. La part d'actifs dynamiques représente 32,9 % du portefeuille avec 3,5 % d'actions et participations, 14,7 % d'autres actifs de diversifications, et 14,7 % d'immobilier.

#### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2022



#### NOTATION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE AU 31/12/2022



#### Quelques chiffres

Taux de participation  
aux bénéfices  
en 2022<sup>(5)</sup> :

**1,75 %** nets

Taux minimum  
garanti  
en 2023<sup>(6)</sup> :

**0 %** net

Duration<sup>(7)</sup>  
du portefeuille obligataire<sup>(8)</sup>  
au 31/12/2022 :

**8,3** ans

Montant global  
des actifs gérés  
au 31/12/2022 :

**21,55** milliards  
d'€

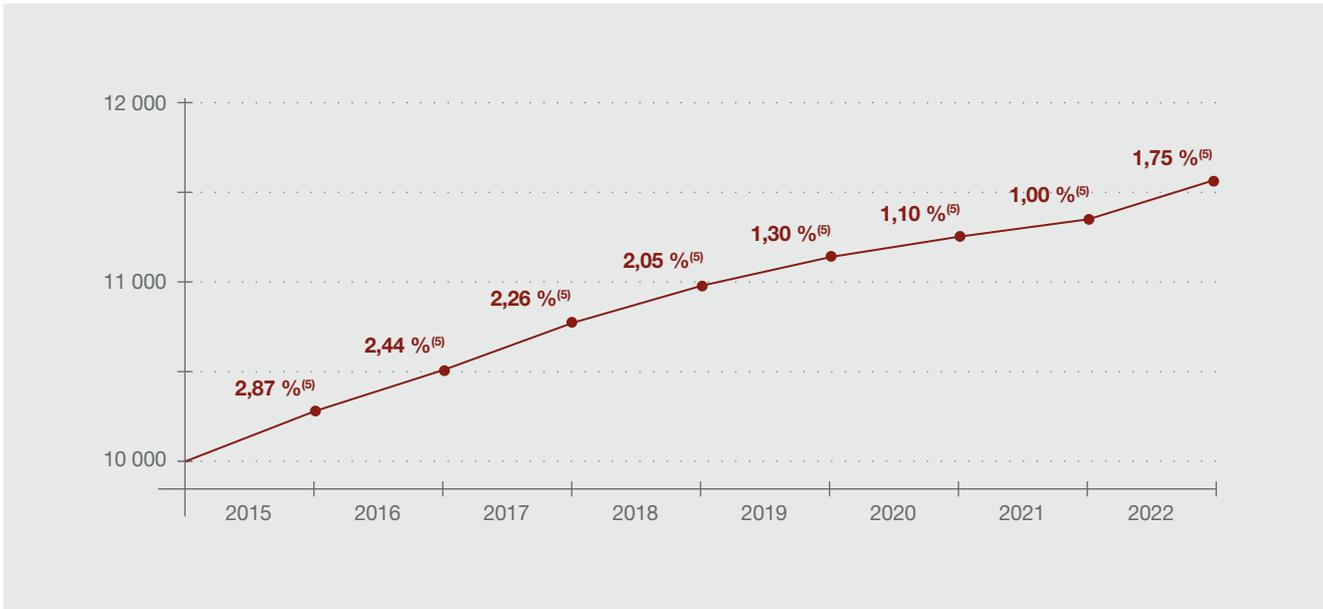
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



## Évolution sur 8 ans

### de l'épargne investie sur le fonds Actif Général de Generali Vie

Cette courbe vous permet de suivre l'évolution d'un capital de 10 000 € investi sur le fonds en euros **Actif Général de Generali Vie** au 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec des frais de gestion à 0,60 %.



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

<sup>(1)</sup> Après déduction des frais de gestion.

<sup>(2)</sup> Immobilier hors foncières cotées.

<sup>(3)</sup> Private Equity, Hedge Fund et dette privée.

<sup>(4)</sup> Actions y compris couverture optionnelle de vente.

<sup>(5)</sup> Taux de participation aux bénéfices du fonds en euros Actif General de Generali Vie attribué par l'assureur Generali Vie au titre de l'année 2022, net de frais de gestion (0,60 %) et hors prélèvements sociaux et fiscaux, selon les modalités précisées dans les conditions générales du contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation.

<sup>(6)</sup> Taux minimum garanti par l'assureur Generali Vie pour l'année 2023 net de frais de gestion (0,60 %) et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

<sup>(7)</sup> La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt.

<sup>(8)</sup> Effective, duration hors trésorerie.